

## Le nouveau canton



# Élections



## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

PREMIER TOUR : 22 MARS 2015  
DEUXIÈME TOUR : 29 MARS 2015

Les conseils généraux et les conseillers généraux sont renommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Les conseillers départementaux sont désormais élus pour six ans au scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours (panachage interdit).

Deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme seront élus dans chaque canton. Le département des Côtes d'Armor comprend 27 cantons.

Notre nouveau canton (17823 habitants), dont le bureau centralisateur est Pleslin Trigavou (commune la plus peuplée), regroupe 11 communes (Voir page de couverture).

### • INFORMATIONS IMPORTANTES

#### PIÈCES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES

Vous devez présenter obligatoirement une pièce d'identité en plus de la carte d'électeur.

#### VOTE PAR PROCURATION

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de voter à votre place.

La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de Saint Malo ou de votre lieu de travail.

# Sommaire

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Mot du Maire             | 3  |
| Conseils municipaux      | 4  |
| Informations municipales | 8  |
| État civil               | 9  |
| Travaux                  | 10 |
| Urbanisme                | 12 |
| Environnement            | 13 |
| Intercommunalité         | 17 |
| Vie scolaire             | 18 |
| Vie associative          | 20 |
| Patrimoine               | 23 |
| Renseignements pratiques | 24 |

#### Bulletin Municipal

Directeur de la Publication : M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation : Eole Communication / Emmanuel David

Impression : HPI

Dépôt légal : janvier 2015



## « Je suis Charlie »

Le vendredi 9 janvier à 12 h. Rassemblement silencieux sur le parvis de la mairie, en hommage aux victimes des terroristes et pour défendre les valeurs de la République et notre démocratie.



## Le mot du Maire

# Meilleurs vœux !



La page de couverture préfigure notre nouveau canton constitué par 11 communes dont Pleslin Trigavou qui en est le bureau centralisateur (commune la plus peuplée).

Les 22 et 29 mars prochains, vous élierez par un seul bulletin de vote, un homme et une femme (avec un suppléant et une suppléante), qui seront pour 6 ans nos conseillers départementaux.

Conseiller général du canton de Ploubalay depuis 1973, Charles Josselin a décidé de ne pas être de nouveau candidat à cette élection départementale.

Nous aurons l'occasion d'évoquer, un peu plus tard dans l'année, avec une émotion partagée, toutes ces années qu'il a passé au service de notre commune, de notre canton, de notre département et de notre pays.

Il y aura aussi en fin d'année les élections régionales.

Le futur départemental et le futur régional ne nous préoccupent pas ! Par contre nous sommes interrogatifs concernant la restructuration territoriale qui nous est imposée, à savoir le rat-

tachement, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de notre communauté de communes avec une structure plus importante.

Sera-ce Dinan Communauté ? Sera-ce la Côte d'Emeraude, rejoignant 4 communes des Côtes d'Armor (Ploubalay, Lancieux, Trégon, Plessix-Balisson) ? Et pourquoi pas la communauté de communes de Plancoët-Plélan Le Petit !

C'est cette année qu'il nous faut forger notre choix. La communauté de communes Rance Frémur va étudier ces hypothèses. Vous serez sensibilisés lors de réunions publiques. Les conseils municipaux et le conseil communautaire auront à se prononcer.

C'est tout le problème des compétences transférées ; c'est aussi le souhait incontournable de garder un sens à la commune en confortant celle-ci comme échelon de proximité ! C'est une réflexion majeure qui est à faire en 2015.

Nous sommes donc tous dans l'expectative concernant notre futur territoire communautaire !

Ce contexte nous oblige à être prudent mais aussi visionnaire dans le choix de

nos investissements communaux.

Néanmoins, et malgré le tassement des dotations de l'Etat, le conseil municipal continuera à mettre en œuvre son programme.

Pour 2015, nous allons concrétiser le lotissement de la Guyonnais. Le programme traditionnel de voirie sera réalisé comme tous les ans. La poursuite du réseau de voies douces est envisagée (un nouveau tronçon en bordure de l'axe Dinan-Dinard). Des études sont menées d'une part pour la disparition de la friche des anciens chais de la Ville au Comte (immeuble privé) avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, et d'autre part pour la rénovation-extension de la salle omnisports.

Avec Madame l'Adjointe Déléguée et le conseil municipal, nous vous offrons nos meilleurs vœux, à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles, vos entreprises et vos associations.

Bonne année, bonne santé.

**Jean-Paul LEROY**  
*Maire de Pleslin Trigavou.*

03

## Vœux à la population

Le vendredi 9 janvier à la salle des fêtes



## Vœux à la résidence de l'Orme

Le samedi 10 janvier : Monsieur Bernard Weissmann 102 ans, la directrice Chantal Bouloux, Madame Lucienne Coletta 100 ans, le Maire Jean Paul Leroy, Madame Augustine Henry 102 ans, l'adjointe déléguée Marie Françoise Hamon et Madame Marie-Marguerite Mahé 100 ans





# Les Conseils Municipaux

Conseil  
du 13.10.2014

## ■ Véhicule électrique

Après avis du groupe de travail ad hoc, il a été décidé d'acquérir un Renault Kangoo équipé d'un habillage intérieur adapté au transport de denrées alimentaires au prix de 15 914 € HT. Une subvention de 1 000 € a été sollicitée auprès de la région. La borne électrique, offerte par Renault sera installée près de la cuisine centrale. Reste à étudier la contractualisation du service de portage avec l'Association d'Aide à Domicile Beaussais Rance Frémur.

## ■ Commune rurale

Une demande de dérogation a été faite auprès du préfet suite au déclassement de Pleslin Trigavou des communes rurales. Ce dernier a octroyé un statut dérogatoire à la commune pour lui permettre de bénéficier de l'intervention du Syndicat départemental d'Energie (SDE) et du versement du fonds d'aide à l'électrification rurale. Cette réponse du préfet a été adressée à l'Agence de l'eau afin que ce statut dérogatoire soit étendu aux particuliers pour l'attribution de subvention au titre du programme de solidarité urbain rural dans le cadre du service public d'assainissement non collectif. La réponse de l'Agence de l'eau est en attente.

## ■ Lancement d'une étude pré-opérationnelle d'aménagement foncier sur le secteur des Chais

La friche industrielle des Chais de la Ville au Comte s'étend sur une superficie de 11 038 m<sup>2</sup> et a été acquise en 2004 par deux personnes, en indivision. Un projet de logements, porté par le promoteur Akéryys avait fait l'objet d'une délivrance de permis de construire. Mais ce projet n'a pas vu le jour. Des contacts ont été pris avec les propriétaires sans que ceux-ci ne répondent aux sollicitations de la commune. La restructuration du bourg de Pleslin, comme l'aménage-

ment récent de la vallée de l'Adria, est au cœur des préoccupations des élus pour que la population s'approprie ce centre bourg. Les friches des anciens chais sont appelées à disparaître et le terrain dépollué doit être intégré en priorité dans la politique de redynamisation du centre-bourg en favorisant l'implantation sur celui-ci d'un ensemble mixte de commerces, services et logements. Les services de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) ont été sollicités pour aider la commune à définir et mettre en œuvre un projet d'aménagement urbain sur le secteur des chais. L'EPFB a accepté d'accompagner la commune dans cette démarche et pourrait également assurer le portage foncier de la friche industrielle sous réserve du respect de critères d'intervention définis dans une convention à venir ultérieurement. Les élus donnent leur accord pour qu'une étude pré-opérationnelle soit menée pour voir les différentes hypothèses d'aménagement et leur faisabilité.

## ■ Fixation de la redevance assainissement

Les tarifs communaux resteront identiques pour 2015, à savoir 25,38 € pour l'abonnement et 0,5611 € le m<sup>3</sup>.

## ■ Projet Urbain Partenarial : aménagement de l'allée de la Ville des Champs

Un enrobé va être réalisé sur l'allée piétonne longeant la salle omnisports, pour un coût de 7 794 €. La SCI médicale de la Ville-des-Champs ainsi que la SCI Apolline 22 sont intéressées dans cet aménagement qui améliorera leur accessibilité particulièrement pour les personnes à mobilité réduite. Un projet urbain partenarial sera mis en place entre les deux SCI et la commune, cette dernière réalisant sur le parking de la salle omnisports deux places de stationnements pour Personnes à Mobilité Réduite (peinture et pose de panneaux spécifiques).

## ■ Avenants chantiers en cours

Pour la chaufferie bois, Le montant initial du marché avec l'entreprise DSJ Métallerie était de 34 000 € HT et passe à 34 044 € HT. Pour la voirie, un avenant a été pris avec l'entreprise Even pour prolongation de délai, les travaux n'ayant pu être exécutés dans les temps, notamment pour cause de concurrence sur les routes avec les machines agricoles en pleine récolte de maïs pour ensilage. Ce délai d'exécution du marché a été reporté jusqu'au 12 décembre 2014.

## ■ Point sur les travaux

Voirie de Riquamus : un bicouche pour la création de 5 places de parking sera fait par l'entreprise Thébault, coût 4 281 € TTC .

Chaufferie bois : de nombreux réglages sont encore en cours. Des problèmes d'infiltration dans le silo à bois vont sans doute pouvoir être réglés par la réalisation en régie d'un cuvelage.

Eclairage public : un rééquilibrage des puissances sur les foyers lumineux de Trébéfou est effectué par le syndicat départemental d'énergie. A la Fontaine Yvon, une quarantaine de ballons fluorescents sont en cours de remplacement.

Cimetière : un nouveau columbarium sera commandé pour Trigavou.

## ■ Approbation d'une convention opérationnelle d'actions foncières avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne

Les friches des anciens chais sont appelées à disparaître et le terrain dépollué doit être intégré en priorité dans la politique de redynamisation du centre-bourg. Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières situées dans le secteur du Pigeon Blanc (la friche industrielle et les terrains à l'abandon). Le coût de ces acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve le temps que le projet

Conseil  
du 17.11.2014

aboutisse et le travail de négociation, de suivi administratif, voire de contentieux implique une masse de travail trop importante pour que la commune puisse y faire face seule. Par ailleurs, cette démarche demande une connaissance approfondie des procédures. C'est pourquoi il a été proposé aux élus de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) et de signer avec cet établissement une convention opérationnelle. Les prestations demandées concernent les modalités d'acquisition de biens et de réalisation des études et/ou travaux, le taux d'actualisation et le prix de revente.

Accord des élus pour demander l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles dans le secteur du Pigeon Blanc ; pour s'engager à racheter ou à faire racheter par un tiers que la commune aura désigné les parcelles dans un délai de 5 ans à compter de leur acquisition

#### ■ **Convention avec l'Association d'Aide à Domicile Beaussais Rance Frémur pour le portage de repas à domicile**

Le service de portage à domicile 7jours/7 à destination des personnes âgées s'avère de plus en plus complexe à organiser. Il est proposé aux élus de confier le portage des repas confectionnés par la cuisine centrale. Le véhicule « Jumper », conduit par les cuisiniers, continuera de livrer des repas sur les sites scolaires et le centre de loisirs, le nouveau véhicule électrique récemment acquis sera dévolu au service du portage à domicile et mis à disposition de l'AADBRF. Accord des élus pour la convention avec l'association, qui s'engage à faire effectuer ces livraisons tous les jours entre 11 h 15 et 13 h 30. L'association facturera directement à l'ensemble des bénéficiaires de ce service un forfait de 4,80 € par portage en semaine et 5,17 € par portage les dimanches et jours fériés ; la commune facturera à l'association une participation au frais d'entretien du véhicule fixée à 0,50 € par portage.

#### ■ **Tarifs budget annexe cuisine centrale – modification**

Le coût estimé de fabrication d'un

repas est de 6,05 €. Pour les repas portés à domicile, l'entretien et l'amortissement du véhicule sont estimés à 1 € par repas (0,50 € pris en charge par l'association et 0,50 € qui s'ajoute au coût de service), soit un coût estimé pour la commune de 6,55 € par repas. Le coût total du service, portage facturé par l'AADBRF inclus, serait de 11,35 € par repas en semaine et 11,72 € par repas les dimanches et jours fériés. Le tarif actuellement en vigueur était de 9 € par repas. Il est proposé que le budget communal prenne en charge la somme de 1 € par repas, les bénéficiaires payant donc 10,35 € par repas en semaine et 10,72 € par repas les dimanches et jours fériés. Ceux qui bénéficient actuellement des 2 € d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) percevront 1 € de plus du Conseil Général lorsque le service sera organisé par l'AADBRF. Ces nouveaux tarifs sont applicables à compter du 10 décembre 2014.

#### ■ **Fixation de la taxe d'aménagement 2015**

Les élus décident de maintenir sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2 %. En seront exonérés totalement les locaux d'habitation et d'hébergement, construits par des bailleurs sociaux, financés par des prêts aidés de l'Etat (PLUS, PLS, PSLA), autres que PLAI (qui bénéficient d'une exonération de plein droit de la taxe d'aménagement) ; les surfaces annexes à usage de stationnement des logements mentionnés ci-dessus ; les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup> ainsi que les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

#### ■ **Institution du permis de démolir**

Afin de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la commune, un permis de démolir sera institué à compter du 1er janvier 2015 sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout en partie d'une construction.

#### ■ **Chemin rural de Trébéfour**

Des travaux de viabilisation ont été

réalisés par la commune permettant l'urbanisation de parcelles au lieu dit Trébéfour. 454 m<sup>2</sup> ont été acquis pour un recalibrage du chemin.

#### ■ **Election des membres de la commission d'ouverture des plis**

Sont élus titulaires Loïc Lemoine, Bey-Am Bodila et Philippe Lechenne ; suppléants : Sandrine Godin, Eric Hervé et Sarah Playe.

#### ■ **Fixation des tarifs communaux**

Face au problème récurrent de dépassement de la jauge fixée à 60 personnes pour les repas froids des associations à la salle Lesaichot, il est proposé de rendre la salle des fêtes plus accessible aux associations communales en proposant un tarif préférentiel en zone creuse d'occupation du lundi au jeudi soir, soit 80 € au lieu de 155 €. Pour le jardin du souvenir, la dispersion des cendres est gratuite, la fourniture et la pose d'une plaque sur le registre du souvenir relève de l'initiative privée et doit être conforme au règlement du cimetière. Tous les tarifs de location sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

#### ■ **Point sur la situation financière**

Un emprunt était prévu au budget primitif 2014 mais la trésorerie de la commune permet de couvrir les dépenses engagées et les comptes de 2014 vont pouvoir être clos sans recours à l'emprunt. Cependant le décalage entre les dates de paiement des factures et de réception des fonds peut entraîner des besoins ponctuels de trésorerie. Une consultation sera lancée auprès d'établissements bancaires pour la contractualisation d'une ligne de trésorerie de 300 000 €.

#### ■ **Point sur les travaux**

Voirie 2014 : la réception des travaux à la Mare Denier, le Pont Geffroy, la Pilotais (jusqu'à la Peltrie), Trébéfour, du Champ Tison à la Gromillais, la Détourbe, la Croix Aubry, le chemin des Longues Raies a eu lieu. Pour la 1re fois, la mairie n'a pas été accompagnée par le service ATESAT de la DDTM, l'adjoint aux travaux aura été le maître d'œuvre de cette opération,



et il a souligné sa satisfaction quant au travail réalisé par la société Even. Butte de Broons : un aménagement de voirie permettant de réduire la vitesse des véhicules en provenance de Trémereuc en direction de Trigavou a été présenté.

Vallée de l'Adria : une bâche étanche sur le premier gabion a été posée et prise en charge par l'entreprise pour rattraper un défaut d'étanchéité de l'ouvrage initial. Des panneaux interdisant la vallée aux cycles et engins à moteur, pour des raisons de sécurité, vont être installés conformément à l'arrêté municipal d'octobre 2014.

Salle de réunion de l'ancien presbytère : les travaux ont été réalisés en régie.

Chaufferie bois : Le cuvelage réalisé semble apporter des résultats satisfaisants en matière d'étanchéité. Les moyens de surveillance du bon fonctionnement des chaudières sont mis en place.

Columbarium : un columbarium a été commandé, coût 3 876 €HT. Le montage dans le cimetière de Trigavou sera réalisé par l'entreprise pour 400 € HT et le socle par le service technique de la commune.

#### ■ Engagement dans une charte de désherbage des espaces communaux

Un programme d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau est mené sur le bassin versant du Frémur et de la Baie de Beaussais depuis 2002. Différents niveaux sont prévus dans la charte de désherbage, la commune s'engage à n'utiliser aucun produit phytosanitaire sur les zones classées à risque élevé et met en place une politique de développement durable : réduction des intrants (produits phytosanitaires, engrais), réutilisation des déchets verts...

(niveau 3) dans le délai d'un an. L'évaluation de cette charte sera réalisée par le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Émeraude lors d'une visite annuelle avec l'agent responsable du désherbage et l'adjoint à l'environnement.

#### ■ Attribution d'un nom de rue au lotissement « Les Coteaux de l'Adria » et précisions concernant la route de Dinard

Il est nécessaire afin d'éviter les

confusions avec le village de l'Adria et le lotissement de l'Adria d'attribuer un nom de rue pour le lotissement « Les Coteaux de l'Adria » en cours de construction. A l'unanimité, le nom de rue des Gabions (nom des barrages) a été donné. Les limites de la route de Dinard ont été redéfinies, elle commence au niveau de la Butte de Broons et finit en limite de commune entre Pleslin et Trémereuc. Ces informations seront adressées aux services cadastraux, postaux, DDTM...

#### ■ Adhésion au réseau territoires en démarche de développement durable T3D (Côtes d'Armor)

Le réseau T3D a pour objectifs principaux de faire émerger et de capitaliser des projets et actions de développement durable à l'échelle des Côtes d'Armor, grâce à l'échange d'expériences et la mise en réseau des collectivités du département et des structures partenaires. Accord des élus pour y adhérer.

#### ■ Chiens, incivilités et dégradations

La divagation de chiens est intolérable. La municipalité ne cesse d'alerter les propriétaires concernés sur cette incivilité dangereuse. Le garde fédéral, la gendarmerie et la Sous Préfecture ont été saisis, des dépôts de plainte ont systématiquement été faits.

De nombreuses dégradations ont été constatées : toilettes du bourg de Trigavou, gîte d'étape, panneaux de la voie verte arrachés, porte des vestiaires douches du stade Pierre Vétier explosée. Des plaintes ont été systématiquement déposées, la population est invitée à informer le maire des dégradations commises et de leurs auteurs.

#### ■ Secteur de la Ville au Comte

L'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) a confirmé la signature d'une convention avec la commune de Pleslin Trigavou pour une étude de requalification et de redensification urbaine du secteur de la Ville au Comte. Une étude pré opérationnelle d'aménagement foncier sur le secteur des

Chais est en cours de réalisation avec le CAUE.

#### ■ Avenants Vallée de l'Adria

Tenant compte des plus et moins values, le montant initial du marché conclu avec la Sparfel pour l'aménagement de la vallée de l'Adria était de 415 125 €HT. Il passe à 396 199 €HT.

#### ■ Chemin de la Mennais

Afin de mettre à jour ce dossier datant de 1996, un cabinet de géomètres (Prigent et associés) a été mandaté et Maître Louail, notaire, missionné pour effectuer les transactions.

#### ■ Coût estimé de la réforme scolaire

Les dépenses de personnel représentent 95 % des dépenses supplémentaires induites par la réforme des rythmes scolaires. La participation de la commune au financement de cette réforme est de 24 %. Cette réforme est financée à 45 % par l'Etat, 29% par la CAF et 2 % par les parents (tarifs garderie du mercredi matin). Le fonds d'amorçage est pérennisé au-delà de 2016 et le versement de ce fonds permet de diviser par trois le coût de la réforme pour la collectivité. Pour la commune, mercredi matin inclus, le coût de cette réforme pour une année est estimé à 16 534 €.

#### \*Garantie d'emprunt pour les pavillons sociaux de la Guyonnais

Accord pour cette garantie d'emprunt avec les HLM de la Rance pour la réalisation de 5 logements individuels locatifs sociaux, (dont 3 P.L.U.S et 2 P.L.A.I.).

#### \* Ligne de trésorerie

Trois organismes bancaires ont été contactés, la proposition du crédit mutuel de Bretagne pour un montant de 300 000 € a été retenue.

#### \* Subvention exceptionnelle aux Archers du Frémur

Le Centre National de Développement du Sport participe habituellement à hauteur de 50 % d'un investissement minimum de 1 500 €. L'association attendait une subvention de 750 € cette année or les critères d'attribution ont été modifiés, l'investissement minimum devant être de 3 000 €. Les archers sollicitent



une subvention exceptionnelle, qui leur est accordée à hauteur de 375 €

#### ■ Point sur les travaux

La salle de réunion sous la bibliothèque a été entièrement rénovée par les services techniques. Le montage de l'abribus et la dalle béton lavé ont aussi été réalisés en régie. Pour la chaufferie bois, des réglages sont toujours de mise et les difficultés rencontrées devraient être rapidement résolues.

#### ■ Groupe de travail pour la rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé

Un état des lieux est à faire (groupe scolaire Georges Hervé, ancienne cantine, garderie) et un groupe a été constitué. Il est composé de la municipalité, de quatre élus de la commission éducation, deux représentants des enseignants, deux représentants des agents municipaux, quatre représentants des parents d'élèves issus du Conseil d'École et de l'association des parents d'élèves. Ce groupe est chargé de faire des propositions de réaménagement à la municipalité.

#### \* Constitution de groupes de travail sur la politique sociale de la commune et du CCAS

La mission des groupes de travail est d'étudier un dossier et de faire des propositions d'orientations au conseil municipal. Il revient ensuite à ce seul dernier de décider des politiques publiques de la commune. Groupe de travail politique sociale en direction des administrés : président Jean-Paul Leroy, élu référent Yvon Presse, membres : Marion Bontemps, Nathalie Bouvier, Karine L'Amoulen. Groupe de travail politique sociale en direction des agents municipaux : président Jean-Paul Leroy, élu référent Jean-Paul Leroy, membres : Loïc Lemoine, Marion Bontemps, Valérie Huchet.

Groupe de travail politique sociale du CCAS : président Jean-Paul Leroy, élu référent Serge Chevalier, membres : Anne Gareau, Béatrice Henry. Quelques conseillers municipaux viendront compléter ces groupes de travail.

#### ■ Dernière minute

- La région Bretagne a accordé la subvention demandée de 1 000€ pour la voiture électrique ; celle-ci s'ajoute au bonus écologique de 6 300 €

- L'agence de l'eau a répondu positivement à la demande de dérogation

suite au déclassement de Pleslin Trigavou des communes rurales. En conséquence des aides financières pourront être sollicitées par les particuliers concernés par la mise en conformité de leur assainissement non collectif.

## Assainissement collectif



La commune a confié la gestion de son service public d'assainissement collectif à la SAUR par contrat d'affermage en date du 27 décembre 2007. L'ancienne station d'assainissement de 2 250 équivalents habitants devait être redimensionnée pour 3 400 éq. habitants conformément aux prévisions du Plan Local d'Urbanisme voté en 2007. A l'occasion de cet agrandissement, la commune

s'est dotée d'une station moderne aux performances de traitement conformes aux nouvelles normes européennes.

Le fonctionnement de cette nouvelle STEP induit un coût supplémentaire de 20 139 € par an pour la SAUR, la compagnie fermière. Après accord entre la mairie, la DDTM et la SAUR, le surcoût d'affermage est pris en compte par de nouveaux tarifs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

| 2015                           | TARIF SAUR AU 01/01/2015 | TARIF COLLECTIVITÉ AU 01/01/2015 | TAXE AGENCE DE L'EAU |                 |
|--------------------------------|--------------------------|----------------------------------|----------------------|-----------------|
| Abonnement                     | 37,12 €                  | 25,38 €                          | -                    |                 |
| Le m <sup>3</sup>              | 1,16 €                   | 0,5611 €                         | 0,19 €               |                 |
| Facture pour 60 m <sup>3</sup> | 106,71 €                 | 59,05 €                          | 11,40 €              | <b>177.16 €</b> |

| 2014                           | TARIF SAUR AU 01/01/2014 | TARIF COLLECTIVITÉ AU 01/01/2014 | TAXE AGENCE DE L'EAU |                 |
|--------------------------------|--------------------------|----------------------------------|----------------------|-----------------|
| Abonnement                     | 27,13 €                  | 25,38 €                          | -                    |                 |
| Le m <sup>3</sup>              | 0,89 €                   | 0,5611 €                         | 0,19 €               |                 |
| Facture pour 60 m <sup>3</sup> | 80,35 €                  | 59,05 €                          | 11,40 €              | <b>150.80 €</b> |

Le service d'assainissement collectif subit ainsi une augmentation de 17.5 %. L'augmentation de la part eau potable entre 2014 et 2015 étant de 2.8%, la facture globale du particulier subira une augmentation contrôlée de 9.50 % en 2015. Afin de prendre en compte les surcoûts liés à la nouvelle installation depuis sa mise en service, (établie au 13/02/2014), et jusqu'à la date de prise d'effet de l'avenant (01/01/2015), le délégataire propose d'être rémunéré par la Collectivité par émission d'une facture de 19 000 €. Accord des élus pour prendre en charge cette somme de 19 000 € sans répercussion pour les particuliers sur 2014.

## Noces d'or de Chantal et Bernard Jalby



Le maire, Jean-Paul Leroy qui les accueillait a souligné « vous vous êtes mariés le 24 octobre 1964 à la mairie de Trigavou. 50 ans après vous êtes là tous les deux, entourés de ceux que vous aimez et qui vous aiment ». C'est en 1963 que Chantal et Bernard se rencontrent à Dinan, alors que Bernard effectue son service militaire. Démobilisé, il reste ensuite sur Dinan et y travaille comme électricien. De cette union naîtront deux enfants : Nathalie et

Fabrice. Pour des raisons professionnelles, le couple partira ensuite à Arthès dans le Tarn, puis en région parisienne et en 1980 ils prendront la gérance d'un bar à Monthléry pendant 26 ans avant de prendre leur retraite en 2006 à Trigavou. Six petits-enfants : Romain, Aurélien, Loriane, Harmonie, Charlotte et Valentin sont venus agrandir encore la famille, et combler l'heureux couple.

## Noces d'Or d'Annick et Marcel Deschamps

C'est à bord d'une pimpante « deux chevaux » Citroën jaune, qu'Annick et Marcel Deschamps sont arrivés à la mairie annexe de Trigavou, pour renouveler les vœux qu'ils s'étaient faits au même endroit, cinquante ans plus tôt en octobre 1964. Annick, une enfant du pays, est née à Trigavou en 1946 et y a vécu jusqu'à sa rencontre avec Marcel, un dinannais né en 1942. Marcel travaillait dans une usine de cageots à

Plancoët. « On n'avait pas beaucoup d'argent lorsque nous nous sommes mariés, alors Marcel m'avait offert un anneau en cuivre, a expliqué Annick. Aujourd'hui, il m'en offre un autre ».

De leur union sont nés trois enfants : Jean-Marc, Marie-Annick, suivie de Denise. Sept petits-enfants vont venir agrandir la famille : Victor, Manon, Elsa, Renan, Enora, Alicia et Tristan.



08

## Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés a rassemblé cette année à la salle des fêtes 120 convives. « Ce repas est offert aux habitants âgés de 73 ans et plus. C'est important de préserver cette rencontre et de vous réunir pour partager un moment de convivialité », a rappelé M. le Maire, Jean-Paul Leroy, mettant en avant cet événement particulier de la vie municipale.

Un moment également particulier pour Charles Josselin, qui assistait à son dernier repas des aînés, en tant qu'élu « les banquets d'anciens ont lieu depuis 1973. Ici, je ressens toujours une émotion particulière ».

Comme de tradition, les doyennes et doyens présents de la commune ont été mis à l'honneur par les élus et les membres du centre communal d'action sociale : Mélanie L'Hermine (94 ans), Pierre Lemoine (93 ans), Augustine Lebret (91 ans) et Henri Hamonic (85 ans). Tous ont eu le plaisir d'avoir la visite de Monseigneur Moutel, de passage sur la commune.





# TELETHON

Cette année, la 22<sup>e</sup> édition du Téléthon communal a rapporté 4 433,48 euros, soit une augmentation d'environ 500 euros de plus que l'an dernier. Cet effort communal rejoint une mobilisation nationale accrue totalisant plus de 82 millions d'euros de promesse de dons, contre 78 millions l'an passé.

Les associations et bénévoles habituels ont encore répondu présents, et il y a eu un gros investissement de certaines associations comme Loisirs Amitiés, qui avait au préalable organisé un concours de belote et de scrabble. Mais également, un tournoi et un concours organisés par le Badminton Club et les pétanqueurs de l'Orme, auxquels il faut ajouter l'engagement de longue date des associations de danse et des clubs sportifs qui répondent toujours présents. C'est tout un ensemble de bonnes volontés qui permet d'apporter notre contribution à la recherche.

Malgré un certain essoufflement du mouvement, pour ceux qui restent en place la motivation est intacte. Merci aux associations, aux bénévoles, au service technique, à tous ceux qui ont apporté leur soutien et au public venu pour la cause du Téléthon.



## La photo insolite

Dans le bulletin 132, il n'était pas évident, nous vous l'accordons, de trouver « le » truc faisant de cette photo quelque chose d'insolite. La réponse ? Tout simplement Pleslin Trigavou rebaptisé... Pleslin Trivagou ! Pour

ce bulletin de janvier, nous vous proposons notre désormais célèbre rhinocéros, rue du Général de Gaulle. Merci à David Robert pour cet envoi, n'hésitez pas à nous faire part d'autres clichés insolites : [sylvie.mairiepleslin@gmail.com](mailto:sylvie.mairiepleslin@gmail.com)



## État Civil

### NAISSANCES

|                           |                            |            |
|---------------------------|----------------------------|------------|
| • Camille Veaudelet Ortiz | 41 rue de la Fontaine Yvon | 03/10/2014 |
| • Alexis Perrin           | 10 rue de Cornouailles     | 09/10/2014 |
| • Lindsay Guadagnino      | La Détourbe                | 09/10/2014 |
| • Tahitia Lebeau          | La Bitais                  | 16/10/2014 |
| • Manon Pigeard           | Le Bas Gray                | 05/12/2014 |
| • Aaron Allix             | 6 place de la Mairie       | 24/12/2014 |
| • Ewenn Delaitre Daugan   | 48 rue des Perrières       | 27/12/2014 |
| • Léonore Lien            | La Ville Tasset            | 01/01/2015 |

*Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits Pleslinois Trigavouas.*



### MARIAGES

|                                    |                    |            |
|------------------------------------|--------------------|------------|
| • THedi Harzallah et Céline Rault  | 13 Le Gallery      | 11/10/2014 |
| • Mandrin Bernard et Hélène Trotin | 1 rue Jean Jaurès  | 25/10/2014 |
| • Jérôme Trochet et Virginie Macé  | Houillard          | 29/11/2014 |
| • Joachim Labbé et Sandrine Besret | 10 rue Jean Jaurès | 20/12/2014 |

*Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur.*

### DÉCÈS

- Lise Rougier née Lagache le 14/10/1941 décédée le 16/10/2014 à Pleslin Trigavou
- Anick Sevestre née Josselin le 17/11/1924 décédée le 22/10/2014 à Pleslin Trigavou
- Denise Guérin née Caro le 09/09/1923 décédée le 22/11/2014 à Pleslin Trigavou
- Simone Le Breton née Saiget le 19/11/1921 décédée le 23/11/2014 à Plancoët
- Fernand Guyomard né le 20/02/1919 décédé le 23/12/2014 à Dinan
- Paul Ferran né le 10/08/1951 décédé le 27/12/2014 à Dinan
- Marcel Vaudelet né le 09/10/1937 décédé le 29/12/2014 à Pleslin Trigavou
- Marie Jo Morvan née Dubois le 18/11/1928 décédée le 03/01/2015 à Pleslin Trigavou
- Patrice Cabon né le 14/12/1949 décédé le 06/01/2015 à St Malo
- Joseph Delaunay né à Pleslin, le 14/05/1937 décédé le 11 janvier 2015 à Léhon

*Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.*





# Les Travaux



## voirie 2014

L'entreprise Even de Pleurtuit a été la mieux disante lors de l'ouverture des plis de l'appel d'offres, et est adjudicataire du marché de réfection de la voirie 2014, pour un montant de 150 000 € TTC. Les routes retenues ont été : la Croix Aubry, la Détourbe, La Mare Denier, Trébéfour, le Pont Geffroy, la Gromillais, La Pilotais, et le Chemin des Longues Raies. Au vu du travail effectué, les élus, les riverains, et plus encore les usagers de la route sont unanimes pour dire leur satisfaction. Depuis quelques années la pose de tapis d'enrobé, en lieu et place de trichouches goudronné sur nos voies communales est désormais entérinée par le conseil municipal. Le coût est plus élevé, cependant le confort de la circulation, mais surtout la pérennité du revêtement ne sont pas comparables... Les élus avaient-ils encore le choix, lorsque l'on constate le nombre d'engins lourds qui circulent désormais sur nos routes de campagne !

La politique financière menée par la municipalité à destination de la voirie communale porte ses fruits, et permet d'affirmer que le réseau routier de Pleslin Trigavou est globalement en bon état. Il est impératif qu'il le reste.

Comme à l'accoutumée, en 2015, le service technique s'astreindra à boucher les nids de poule, fermer le faïençage, déboucher les ponts, curer les douves...

Concernant le curage, nous rappelons que les douves sont indispensables à la longévité des routes, et par conséquent elles ne doivent pas être obstruées par des stockages de troncs d'arbre, ni par de la terre labourée. Rien ne doit freiner et encore moins interdire la circulation des eaux pluviales dans les fossés. Lors des curages des douves, les ponts obsolètes sont systématiquement retirés... Dorénavant la très grande majorité des agriculteurs achète des tuyaux plastiques annelés de diamètre 300 mm en six mètres de longueur, puis sollicite le service technique communal afin que celui-ci mette en place ces buses.

## Projet Urbain Partenarial (PUP) à la Ville des Champs



Au fil des années la voie piétonne à la Ville des Champs avait subi les affres du temps et plus encore ceux de divers travaux d'agrandissement des cabinets médicaux. Aussi le conseil municipal a décidé en accord avec les médecins généralistes et les dentistes, la réfection totale de cette allée publique. L'entreprise de travaux A.Thébault de Taden a été retenue pour la pose des bordures et le tapis d'enrobé et cela pour un montant de 7 800 € TTC. Avec ce PUP, cette somme est à diviser à parts égales entre les trois partenaires, mairie, généralistes et dentistes.

Durant l'hiver, le service technique élaguera les arbres en rideau qui masquent en partie les bâtiments. Au printemps, sur le parking de la salle des sports, au droit des entrées des cabinets médicaux deux places seront réservées aux véhicules des personnes à mobilité réduite.

Dans le même esprit, une autre place PMR sera également tracée auprès de la rampe d'accès des salles Lesaichot, toujours sur le parking de la salle des sports.





## Travaux divers en hiver



### Elagage des arbres communaux

Chaque hiver, les agents techniques procèdent à une campagne d'élagage des arbres communaux, il arrive même exceptionnellement qu'ils soient dans l'obligation de procéder à des coupes d'arbres appartenant à des propriétaires privés dont les adresses sont inconnues ou bien impossibles à contacter...

Pour cette tâche de bûcheron, la commune loue une nacelle et confie à deux employés, ayant reçu une formation, ce délicat travail en hauteur. Les branches issues de cet émondage sont broyées afin de réaliser un paillage à destination des espaces verts. Quant aux troncs ils sont coupés, fendus et livrés à la résidence de l'Orme, pour alimenter la cheminée et renforcer la convivialité au coin du feu.

Derrière l'immeuble des Vignes à l'Adria, des charmes plantés depuis près de trente ans devenaient gênants pour les locataires, aussi il a donc fallu se résoudre à les couper. Ne pouvant ni les abattre de façon traditionnelle, ni faire accéder une nacelle, la mairie a fait appel à l'entreprise locale « Arbre en Eveil » qui a, en toute quiétude pour les riverains et la municipalité, démonté morceau par morceau ces arbres devenus trop envahissants.



### Ramassage des feuilles mortes

Cette année les employés municipaux auront ramassé une quinzaine de remorques agricoles de feuilles mortes avec l'aide de leur aspirateur conçu par les services techniques. Pourquoi ramasser tant de



feuilles ? Tout d'abord pour des raisons de sécurité, en évitant ainsi l'amoncellement sur les trottoirs et le cortège des glissades sur les feuilles mouillées, ensuite pour éviter qu'elles ne viennent obstruer le réseau d'eau pluviale, enfin pour répondre aux sollicitations des citoyens insensibles à la poésie des feuilles mortes, sans doute parce que l'on ne les ramasse plus à la pelle ... !

### Abri-bus Place Guy Jourdan

Une vingtaine de collégiens du Val de Rance et de Saint-Stanislas attendent quotidiennement le bus au centre bourg de Pleslin. Le car scolaire arrivant de Trigavou ne pouvait accéder aux abris-bus derrière la mairie. Pour des raisons de sécurité et de commodité, il a été décidé, en lien avec le Conseil Général 22, de ne pas modifier au circuit existant mais de procéder à l'installation d'un nouvel abri-bus près de la bibliothèque. L'ensemble des travaux a été effectué par le service technique communal.



### Salle de réunion à l'ancien presbytère

Voilà juste un an, le rez-de-chaussée de l'ancien presbytère était transformé, à la satisfaction de toutes et tous, en bibliothèque. Le premier étage est réservé à la préparation des livres et à la lecture pour de petits groupes scolaires accompagnés. Seule la réfection du sous-sol restait à effectuer. Le service technique vient d'y aménager une salle, en remplaçant les ouvertures, en jointoyant les murs, en posant un plancher... L'association paroissiale utilisatrice de cette salle par le passé, a retrouvé un local plus fonctionnel.





# L'entretien des lignes téléphoniques aériennes

En cas d'absence d'égale, les coups de vent et les tempêtes peuvent mettre à mal le service universel de téléphonie filaire. En effet, le contact des branches avec les câbles provoque peu à peu l'usure de l'enveloppe qui les protège, les rendant ainsi très vulnérables et diminuant la qualité des communications électroniques. De plus, la chute des arbres ou des branches peut sectionner les câbles, interrompant alors totalement le service de téléphonie et internet !  
Merci d'avance pour les mesures d'égale voire d'abattage que vous prendrez pour supprimer cette source de dysfonctionnement.



## L'Urbanisme

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

|  |                             |   |
|--|-----------------------------|---|
| • BARRON Luc                             | 18 rue de Penthièvre        | Construction d'un abri de jardin et réalisation d'une terrasse          |
| • COUREAU Aurélie                        | 9 rue de Penthièvre         | L'édification d'une clôture   |
| • SCI PLESLIN- MARTINEAU Philippe        | ZA Beausejour               | Extension d'un bureau   |
| • RICHARD Joël                           | La butte de Broons          | Construction d'une piscine  |
| • LUNEL Séverine et William              | 19 rue du Général de Gaulle | Mise en place d'un grillage et d'un portail                             |
| • LE DAMANY Pierre                       | 18 chemin de Riquamus       | Construction d'une véranda  |
| • EXTERION MEDIAS SA chez THOMAS Vanessa | 24 la Bigotière             | Mise en place d'un panneau publicitaire                                 |
| • BRINDJONC Thomas                       | 2 rue de la Croix Boissière | Changement d'un garage en pièce habitable                               |
| • COHUET Lionel                          | 27 A rue de Gervily         | Création d'une clôture  |
| • ODIN Christophe                        | 20 place de la Mairie       | Pose de volets et changement des ouvertures                             |
| • RIDARD Nicolas                         | 34 la Menais                | Pose d'un grillage de clôture   |
| • TUCO ENERGIE pour ROZEC Isabelle       | 46 la Rouxière              | Pose de panneaux solaires   |
| • ROZEC Isabelle                         | 46 la Rouxière              | Pose de trois châssis de toit   |
| • BOUTEMY Olivier et BESNARD Jacqueline  | 16 domaine de la Vallée     | Pose d'un abri de jardin  |
| • VALMIER Andy                           | 4 rue du Goëlo              | Mise en place d'une clôture   |
| • LE BRICON Stéphane                     | 18 la Menais                | Pose de deux châssis de toit  |
| • CHAUVET Thierry                        | 23 le Chêne Vert            | Pose d'un portail, changement des ouvertures et mise en place de volets |
| • GEORGEAULT Benoît                      | 28 la Boutronnais           | Extension du garage   |
| • HERVE Alfred                           | 15 Cana                     | Modification d'une clôture existante                                    |
| • FREVILLE Georges                       | 37 rue François Mitterand   | Réparation et consolidation d'un balcon                                 |
| • PONROY Timothée                        | 27 TER rue de Gervily       | Pose de quatre châssis de toit  |
| • TRAVAGLINI Renée                       | 52 Cana                     | Pose d'une clôture  |
| • HUILIZEN Désirée                       | 52 B Cana                   | Pose d'une clôture  |
| • CHEVALIER Laurence                     | 18 rue de Gervily           | Changement des ouvertures   |
| • CHAUVIERE Maël et MARTIN Julie         | Le Gray                     | Modification et création d'ouvertures                                   |
| • GAUDU Valérie                          | 3 route de Langrolay        | Modification des ouvertures   |
| • RAVEL Marie-Thérèse                    | 24 Trébéfour                | Mise en place d'une clôture   |

### PERMIS DE CONSTRUIRE

|   |                              |   |
|---|------------------------------|---|
| • LEBRICON Nicolas et LE GOFF Alexandra         | 12 B chemin de la Ménardière | Construction d'une maison d'habitation                |
| • POIRIER Guillaume et LAPOINTE Marie-Dominique | 14 rue de Penthièvre         | Construction d'une maison d'habitation                |
| • CHARDONNET Tiphaine                           | 15 la butte de Broons        | Construction d'un garage et d'une pièces d'habitation |
| • SCI AER- ROBERT Fabrice et Carole             | ZA Beausejour                | Construction d'un bâtiment professionnel              |
| • HURE Olivier                                  | 28 rue de Penthièvre         | Construction d'une maison d'habitation                |
| • ROBIOU Gérard                                 | 21 route de Langrolay        | Construction d'un préau                               |
| • THOME Nolwenn                                 | 19 la Rouxière               | Carport abritant un véhicule                          |
| • CHABART Serge                                 | 2 allée du Petit Bois        | Construction d'une maison avec garage accolé          |
| • OLLIVIER Sébastien et TOUAUX Laurence         | 40 I la Grabotais            | Construction d'une maison d'habitation                |

Toute autorisation d'urbanisme est accordée sous réserve du droit des tiers (servitudes,...)

# L'Environnement

## SAGE Rance-Frémur Baie de Beausais



Le 16 décembre 2014, à la salle des fêtes de Pleslin Trigavou, s'est tenue la réunion plénière du Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE).

Le SAGE Rance Frémur Baie de Beausais est assuré par un syndicat mixte composé de 20 délégués. Il est élaboré et rédigé par une Commission Locale de l'Eau (CLE), constituée de trois collèges : celui des élus, au nombre de 33 ; des usagers (17 délégués) et celui de l'Etat avec neuf délégués.

Carte d'identité du SAGE Rance Frémur Baie de Beausais : deux départements, 106 communes, 200 000 habitants, 9 000 hectares de zones humides, 1 600 km de cours d'eau inventoriés, 48 plages, 12 zones conchylicoles, trois retenues de production d'eau potable (dont celle du Bois Joli avec trois millions de m<sup>3</sup>), quatre contrats territoriaux de bassin versant (dont celui de Frémur- Baie de Beausais).

Règlement du SAGE : les articles du règlement sont applicables sur tout le périmètre Rance- Frémur -Baie de Beausais, et sont opposables à l'administration comme au tiers. Les documents d'urbanisme, PLU, SCOT intègrent le contenu du SAGE et sont complétés par les inventaires des cours d'eau, des zones humides, des haies bocagères, etc.

Si vous avez une activité, un projet, une question qui touche de près ou de loin la problématique de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques vous devez en référer au SAGE.

Exemple à Pleslin Trigavou : l'aménagement de la Vallée de l'Adria a été soumis au SAGE.

Quelques articles du SAGE approuvé par les préfets 22 et 35.

Interdire : Toute nouvelle création de plan d'eau ; l'accès libre du bétail aux cours d'eau ; la destruction des zones humides ; les rejets des dispositifs d'assainissement autonomes ; etc...

La réunion qui s'est tenue le 16 décembre 2014 dans notre salle des fêtes a permis de programmer la mise en œuvre des actions, du contrat territorial du bassin versant Frémur-Baie de Beausais. Coordinateur du contrat : Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude.

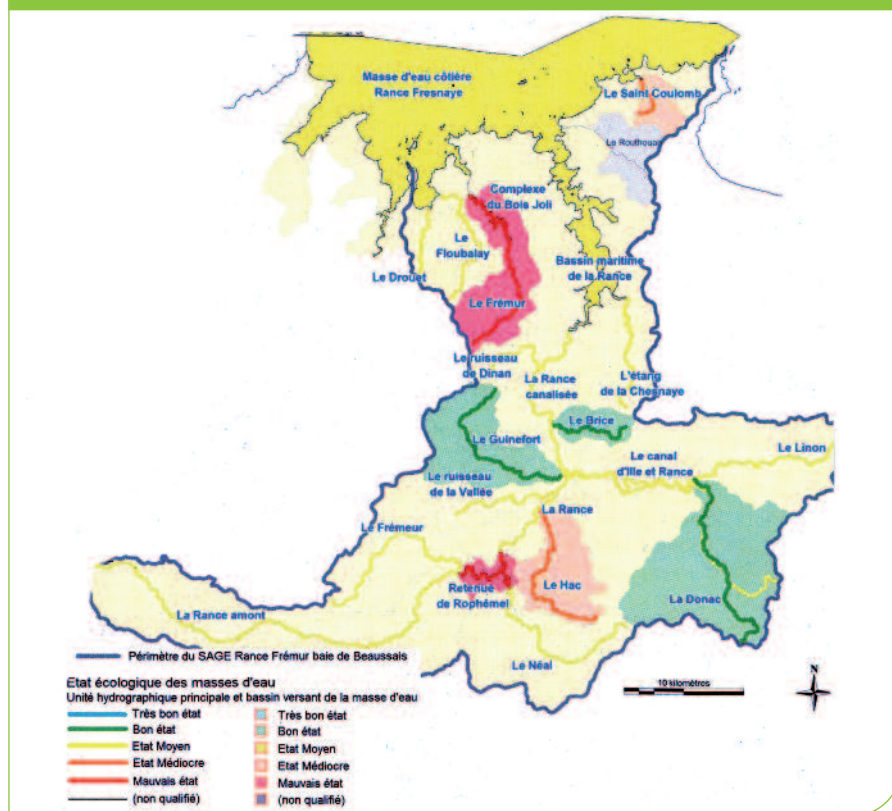
Maîtres d'ouvrage du contrat : les Communautés de communes de Rance Frémur, Côtes d'Emeraude, Plancoët-Plélan, Dinan Communauté, et bien sûr le SMPEPCE  
Coût total du programme prévi-

sionnel en 2015 :454 000€

Répartis suivant 3 chapitres : volet 1 : Le bocage, dont le thème est la réduction des pollutions agricoles. Volet 2 : Qualité de l'eau, le thème en sera la réduction des pollutions agricoles et domestiques, la sensibilisation des scolaires, communications aux citoyens, etc...Enfin le volet 3 sera réservé aux milieux aquatiques sur le thème de la morphologie, la biodiversité et les travaux sur le Frémur. A suivre ...  
**Protégeons l'eau que l'on boira sans doute un jour !**

A noter qu'un questionnaire est en ligne ([www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)) sur le thème « quelles actions pour l'eau, les inondations et le milieu marin »

### Les masses d'eau de surface



## La plaquette du circuit de randonnée

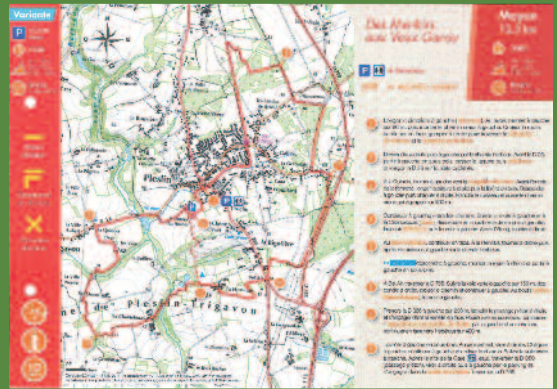
La plaquette du circuit de randonnée « Des menhirs aux Vaux Garou » encartée dans ce bulletin municipal est l'aboutissement d'un travail commun, municipalité, association des Randonneurs du Frémur et Pays touristique de Dinan, commencé voilà deux décennies ! Le comité des Côtes d'Armor de la Fédération Française de la Randonnée a sélectionné le circuit « Des menhirs aux Vaux Garou » qui est en fait, l'ajout du circuit des Mégalithes à celui de la Chapelle des Vaux, dans le topoguide 22. Pour pérenniser cette boucle à l'échelon départemental, il faut s'engager à respecter son entretien et sa signalétique.

Les randonneurs qui sillonnent ces chemins découvriront notre patrimoine communal composé entre autres du cimetière des Druides, classé aux monuments historiques,

de l'unique collection de chênes de la région (une soixantaine de variétés), de la Chapelle des Vaux et sa légende de la chèvre qu'y a pris le loup, la voie verte et son gîte dans l'ancienne gare Pleslin-Plouër, la vallée du Frémur, les antiques chemins creux, et bien évidemment la coulée verte de l'Adria...

La labellisation de cette boucle est un plus pour la commune, à condition que ces chemins soient respectés, et à ce sujet un rappel s'impose : les engins à moteur tels que motos, mobylettes, quads, sont strictement interdits sur ces sentiers ; le bocage classé au PLU doit y être conservé.

Bonne balade.



## Le Frelon asiatique

Il ne s'est pas passé un jour de l'été sans que la presse ne s'accapare de l'invasion de cette nouvelle espèce d'insecte nuisible. Pleslin Trigavou n'a malheureusement pas échappé à ce fléau. Le précédent bulletin municipal faisait part de la destruction par les pompiers, au moyen de leur grande échelle, d'un imposant nid de frelons asiatiques à proximité des tennis et de l'EPHAD. Depuis cet automne plusieurs autres lieux de reproduction nous ont été signalés sur notre territoire. A la chute des feuilles sont apparus des nids, à la cime des arbres, et cela à la Gromillais, à la Rouxière, à Cana, etc...

En règle générale, passé la mi-novembre il est trop tard pour intervenir, les fondatrices ont quitté leur nid pour aller rejoindre un refuge, tels que tas de pierres, arbres creux, talus moussus, où elles passeront l'hiver à l'abri des intempéries. Durant la mauvaise saison les nids devenus inutiles se désagrègent avec la pluie et le vent. Au printemps les reines recommenceront leur cycle. Nous pouvons craindre une croissance

exponentielle du nombre des frelons asiatiques si l'hiver actuel est aussi doux que celui de 2013-2014. Toutefois, si même à l'heure actuelle les lieux de reproduction sont désertés par leurs dangereux occupants, il n'est pas trop tard de recenser les anciens nids et de les signaler en mairie.

En effet à l'échelle du pays de Dinan des statistiques sont établies car la lutte contre cet insecte représente des enjeux sanitaires, économiques et environnementaux importants. Risque pour la santé : une piqûre peut être mortelle. Risque pour l'apiculture : redoutable prédateur d'abeilles. Risque pour la pollinisation.

Afin d'aider la lutte contre ce fléau, il a été décidé par la mairie de Pleslin Trigavou et la communauté de communes Rance Frémur, de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques, la Mairie assurant les frais en domaine public, la communauté de communes en propriété privée.

Une charte d'engagement a été signée avec Breiz Service de Bobital.



### Utilisation des pièges

Il faut savoir qu'avec une bouteille en plastique dont on a coupé le haut, puis renversé en forme d'entonnoir, et placé au sommet de la bouteille coupée, on crée un efficace piège à frelons asiatiques. Suspendu à une branche d'arbre, à hauteur de vue pour une bonne surveillance, avec comme appât un verre de bière brune, un verre de vin blanc (pour repousser les abeilles) un peu de sirop (cassis ou framboise,...).

Ce piège gratuit sera un redoutable prédateur au vespa velutina, nom savant de l'intrus, identifié en France (Lot et Garonne) voilà seulement... 10 ans !



## Chenilles processionnaires

Au vu des appels téléphoniques reçus en mairie, au sujet de la présence des cocons de chenilles processionnaires dans des conifères privés où communaux, nous pouvons penser que bon nombre de citoyens ont pris conscience du phénomène et tentent par leur civisme de lutter contre ce fléau.

La chenille processionnaire du pin *Thaunetopoea Pityocampa* est un organisme nuisible à l'origine de deux types de problèmes :

- Des problèmes de santé publique dus à l'urtication ; les poils urticants libérés par les chenilles peuvent provoquer des allergies, des démangeaisons, des œdèmes chez l'homme. Le risque d'urtication et de nécrose de la langue est aussi important pour les animaux domestiques (chiens et chats).

- Le dépérissement des pins ; lors de fortes attaques, les conifères peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur aiguilles.

### Comment lutter ?

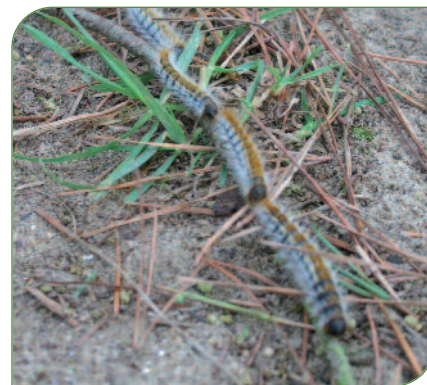
Chaque année le service technique, au moyen d'une nacelle, coupe les branches des pins communaux qui supportent les cocons où se sont métamorphosées des centaines de larves. Cette opération est à mener durant le mois de janvier, car compte tenu de la douceur des hivers, les chenilles ont tendance à descendre le long des troncs de plus en plus tôt dans la saison, à la recherche d'un endroit où s'enfouir pour se transformer en papillon.

Des pièges rudimentaires faits maison peuvent se révéler d'une grande efficacité. Une collerette placée autour du tronc, dont le seul échappatoire est un tuyau qui se termine dans un sac plastique, est un éco-piège qui capture toutes les chenilles à leur descente, en assurant protection et respect de l'environnement. En plus du piégeage on peut installer des nichoirs à mésanges, qui sont des

prédateurs à cette envahissante chenille.

**Pour tout renseignement soit sur la lutte biologique de la chenille processionnaire du pin, soit sur l'éco-piège écologique, voire le piège à phéromone, n'hésitez pas à contacter la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures des Côtes d'Armor à Ploufragan 22440.**

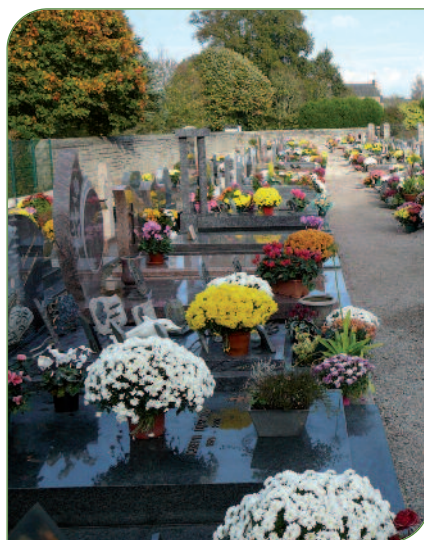
**e-mail : [fecodec22@gds22.asso.fr](mailto:fecodec22@gds22.asso.fr)**



## Charte d'entretien des espaces communaux

Un article sur les cimetières, étayé par une photo prise à la Toussaint, dans la rubrique environnement a de quoi surprendre ! Toutefois ces quelques lignes n'ont pour but que de donner l'avis de la municipalité par rapport au « zéro phytosanitaire ». Pleslin Trigavou depuis plus de 10 ans s'est engagé, avec le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude (SMPEPCE), à protéger la ressource en eau sur le bassin versant du Frémur (la réserve en eau du Bois Joli) et de la baie de Beaussais (le Floubalay). Notre commune a réduit de manière drastique les produits herbicides sur ses espaces verts, ses aires sablées et a interdit les désherbants sur les zones classées à risque élevé, suivant le plan de désherbage des espaces publics.

Le conseil municipal a signé avec le SMPEPCE une charte d'entre-



tien de niveau 3 sur 5, qui l'engage sur le respect d'une politique de développement durable au profit du bassin versant du Frémur.

Les élus dérogent uniquement sur l'entretien des trois cimetières, où le désherbage chimique annuel

est conservé. C'est ainsi qu'un herbicide foliaire est appliqué au printemps, lorsque les conditions climatiques sont très favorables, sur les allées sablées et entre les tombes. Il peut arriver, suivant la pluviométrie, que quelques semaines avant la Toussaint, un nécessaire et léger passage soit à nouveau effectué par le service des espaces verts.

Au vu des résultats nous pouvons penser que cette fréquence d'entretien, rappelons-le, faite dans des conditions optimales, nous garantit des cimetières sans trop d'herbes indésirables (et non pas mauvaises) tout au long de l'année et impeccables à la période de la Toussaint.

Qu'il nous soit permis ici de rappeler que les chiens n'ont pas leur place dans les cimetières. Les portes d'accès en ces lieux de recueillement doivent être en permanence fermées.

# Développement durable

## Les défis de la transition énergétique

L'objectif de la transition énergétique est de permettre le développement durable/soutenable. La transition énergétique désigne le passage de notre mode actuel de production et de consommation à un nouveau modèle énergétique plus durable et plus économique face aux enjeux d'évolution des prix, d'épuisement des ressources naturelles, d'approvisionnement en énergie et de respect de l'environnement.

Aujourd'hui, notre « mix » énergétique est principalement composé d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et de nucléaire. Pour



assurer la transition énergétique, la diversification du bouquet énergétique s'impose, avec une part accrue des énergies renouvelables (soleil, vent, eau, biomasse, chaleur du sous-sol).

La transition énergétique passe par un changement de notre consommation, mais aussi de notre production : il faut consommer moins d'énergie en la maîtrisant. Le nouveau modèle énergétique français doit répondre aux besoins de la population tout en préservant les énergies fossiles dont les réserves sur la Terre sont limitées.

## Des éco-gestes à la maison pour économiser l'énergie : C'est possible et ça fait baisser les factures

**Ce sont de petits gestes quotidiens que chacun peut faire pour économiser l'énergie et gagner du pouvoir d'achat.**

Voici 15 exemples très faciles à mettre en oeuvre :

- ▶ Couper systématiquement les veilles de tous les appareils ou les brancher sur des multiprises qui s'éteignent la nuit.
- ▶ Utiliser le plus souvent les cycles courts à basse température des machines à laver le linge et la vaisselle.
- ▶ Mettre un couvercle sur la casserole en cuisinant.
- ▶ Décongeler les aliments dans le frigo plutôt qu'au micro-ondes.
- ▶ Dégivrer le réfrigérateur et le congélateur dès qu'il y a 5 mm de givre.
- ▶ Régler l'ordinateur en mode « économie d'énergie ».
- ▶ Utiliser des néons dans le garage ou la cave.
- ▶ Remettre systématiquement les mitigeurs sur la position froide.

- ▶ Isoler les tuyaux d'eau chaude et du circuit de chauffage hydraulique.
- ▶ Aérer 5 minutes par jour, même en hiver en l'absence de ventilation mécanique contrôlée (VMC).
- ▶ Installer des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres.
- ▶ Fermer les portes des pièces les moins chauffées.

- ▶ Equiper les robinets et pommeaux de douche de mousseurs économes.
- ▶ Régler le thermostat du chauffage selon l'occupation quotidienne ou hebdomadaire des pièces.
- ▶ Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60 degrés.







# L'Intercommunalité

## Le Multi-accueil

Les élus de la communauté de communes ont décidé la création d'un multi-accueil, en concertation avec les partenaires de la petite enfance (Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales), pour répondre à une demande croissante des parents. Ce service offrira un nouveau mode de garde pour les enfants de 0 à 3 ans, en complément de l'offre d'accueil existante proposée par les assistantes maternelles.

Ce multi-accueil de 20 places pourra concerner jusqu'à 60 enfants, pour un accueil régulier ou occasionnel.

Le public trouvera également dans ces locaux les services du relais parents assistants maternels (RPAM) et de la Protection

Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Général. Ainsi, la consultation nourrissons de la PMI sera à nouveau proposée sur le territoire intercommunal.

Les travaux ont débuté cet été. Ils sont financés par l'Etat (dotation d'équipement et réserve parlementaire), la Région (qui accompagne les projets du Pays de Dinan), le Conseil Général, la CAF et la communauté de communes.

L'ouverture du multi-accueil est envisagée pour le 4ème trimestre 2015.

Pour toutes informations (inscriptions, candidatures), vous pouvez vous adresser à la communauté de communes (02.96.82.31.12).



## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : permanences du technicien

### Le SPANC est un service public chargé de :

conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;

contrôler les installations d'assainissement non collectif (projet d'installation, bonne exécution des travaux et bon fonctionnement du système).

La communauté de communes a modifié l'organisation de ce service et contractualisé avec le bureau d'études EF ETUDES (Saint-Germain-sur-Ille) pour réaliser les contrôles et pour le conseil auprès des particuliers.

EF ETUDES est à la disposition des habitants pour tout renseignement sur un projet de création ou de réhabilitation d'installation d'assainissement non collectif. Il suffit de les contacter pour fixer un rendez-vous lors des permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h au 02.99.55.41.41 (Christophe Ambrosi)

D'autre part, le technicien d'EF ETUDES assurera une permanence dans les locaux de la communauté de communes à une fréquence de ½ journée par mois. La 1re date est le lundi 16 février après-midi 2015.

Pour toute demande d'ordre administratif, le secrétariat de la communauté de communes est également à votre disposition au 02.96.82.31.12 (Laetitia Rouvrais)





# La vie Scolaire

## Groupe scolaire Charles Josselin

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'école Charles Josselin bénéficient des animations périscolaires encadrées par les ATSEM pour les enfants de maternelle et par des animateurs et animatrices pour les enfants des classes élémentaires.

Ainsi les enfants ont pu participer à diverses activités : activités artistiques pour embellir le jardin des maternelles avec Sylvie et Véronique, musique avec Philippe, danse avec Mélanie, expression corporelle avec Nathalie, lecture plaisir en bibliothèque avec Alice, jeux en ludothèque avec Jérémy, activités culturelles avec Florian et sport avec Julien. Certains ont réalisé un petit journal avec Laurence, et d'autres ont découvert des jeux autour du vent avec Romain.

Les mardis et vendredis après-midi, jours des TAP, sont attendus avec impatience et il en est de même après chaque vacances au moment du changement d'activités.

En fin de 2<sup>ème</sup> période, quelques groupes ont pu présenter à leurs

camarades et à quelques parents présents, des chorégraphies et des moments musicaux qu'ils ont travaillés durant les semaines précédentes.

En cette fin d'année 2014, l'Association de Parents d'Elèves de l'école a encore une fois gâté tous nos élèves en leur offrant une séance de cinéma à Dinan. Les enfants de maternelle ont eu le plaisir de voir le film « Les merveilleux contes de la neige » et les enfants des classes élémentaires ont pu assister à la projection de « Paddington » qui les a bien amusés.

Ensuite, le Père Noël est passé dans les classes avec les bras chargés de cadeaux et de friandises.

Ces fêtes se sont achevées par le traditionnel marché de Noël durant lequel les enfants ont présenté et vendu les objets qu'ils avaient confectionnés au cours du trimestre. Encore une fois, tous disent un grand merci aux parents de l'APE.

## Groupe scolaire Georges HERVE



Le 1<sup>er</sup> trimestre s'est achevé avec un peu de fatigue mais plus de pleurs depuis bien longtemps chez les Petites Sections (PS) ! Les enfants et les enseignants s'habituent à cette nouvelle semaine de 4 jours ½.

Les TPS-PS MS ont vu un spectacle des Jacobambins. Les autres classes feront des sorties pédagogiques sur Dinan au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Les enfants de TPS-PS-MS et MS-GS ont lancé un projet avec les animateurs de la maison de la Rance sur le thème de la forêt. Ils découvriront un milieu naturel à 2 saisons différentes.

## Ecole Saint-Joseph

A l'occasion de la commémoration du centenaire de la Première guerre mondiale, les élèves de cycle 3 ont accueilli dans leurs classes un conférencier. De riches échanges ont eu lieu. Des bénévoles de la ligue contre le cancer sont également intervenus auprès des élèves de cycle 3, abordant les notions d'hygiène et de santé.



La classe de cycle 1 a réalisé un projet sur le thème du renard, à partir d'albums et de contes. Les élèves ont réalisé un jeu à partir de l'histoire du « Petit bonhomme des bois ».

Les élèves de l'école ont préparé les fêtes de Noël à travers différentes manifestations. Les classes de CE2 – CM1 et CM2 se sont rendues à la maison de retraite pour pousser la chansonnette avec les résidents. Des chants et poèmes ont également été partagés entre toutes les classes. Ce temps festif s'est terminé autour d'un goûter.

Un après-midi, tous les élèves de l'école ont bénéficié d'une séance de cinéma, offerte par l'association des parents d'élèves, à Dinan. Du dessin animé au documentaire en passant par le film d'animation, tout le monde y a trouvé son compte.

La veille des vacances, dans chaque classe, les enfants ont ouvert les cadeaux de Noël, offerts par l'A.P.E.L. En fin de matinée, tout le monde s'est retrouvé à l'église de Pleslin pour participer à la célébration animée par l'abbé Delépine.

Avec la nouvelle année, d'autres activités et projets vont voir le jour. Les classes préparent dès maintenant le spectacle de l'école qui aura lieu le samedi 31 janvier à la salle des fêtes à Trigavou. Le spectacle a pour thème « Les pays du monde ».



## Les TAP : un premier bilan positif

Mis en place depuis la rentrée de septembre, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont trouvé progressivement leur rythme de croisière. Globalement satisfaisant, voilà ce qui ressort, en substance, du premier bilan dressé par le comité de pilotage avant les vacances de la Toussaint. La majorité des enfants apprécie le large choix des activités, les familles reconnaissent leur intérêt et les enseignants sont satisfaits de la nouvelle organisation de la semaine. Quant à la municipalité, elle est heureuse de constater l'investissement des intervenants et la coopération qui s'est installée entre animateurs et enseignants.







## Le Calendrier des Manifestations

### Tournoi de foot en salle Du 6 au 8 février

Du vendredi 6 au dimanche 8 février, dans la salle omnisports, pendant trois jours, le traditionnel tournoi de futsal, autrement dit tournoi de football en salle va rassembler une cinquantaine d'équipes. Le vendredi sera réservé aux adultes. Le samedi et le dimanche ce sont les jeunes qui prendront le relais avec de nombreuses équipes de la région.

### Interclubs cycliste Landes de Reine, 22 février



Le Team cycliste du Pays de Dinan-Guinefort organise le traditionnel interclubs marquant le tout début de la saison. Sur l'anneau routier des Landes de Reine, les cyclistes auront certainement après la trêve hivernale des fourmis dans les jambes et trouveront dans cet interclubs un bon moyen de savoir où ils en sont dans leur état de forme. Un bon moyen également de venir faire du rythme et

d'assurer le spectacle pour les passionnés de la petite reine... Sur les Landes de... Reine ! A 13 h 15 Pass'cyclisme pour 55 tours. A 15 h 15 1, 2, 3e catégories et juniors pour 80 tours

### Tournoi de badminton en salle Le 15 mars

Le Badminton Club organise le dimanche 15 mars son tournoi annuel de badminton. De nombreux joueurs de la région devraient faire le plein de badistes dans notre salle omnisports. L'an passé, 35 équipes avaient fait le déplacement, auxquelles il fallait ajouter la participation d'une trentaine d'enfants.

### Championnat départemental tir à l'arc Stade Alfred Cohuet, 3 mai

Pour la deuxième année consécutive, au stade Alfred Cohuet, le club des Archers du Frémur, organise le 3 mai les championnats des Côtes d'Armor de tir à l'arc Olympique. L'an passé, le club avait brillé en obtenant trois titres de champions départementaux.

## Toutes les dates

### ➔ Février

- **Vendredi 6 au dimanche 8** : Salle Omnisports – Football Club R.F. – Tournoi en salle.
- **Mercredi 11** : Salle des Fêtes – FNACA & ACC – A.M. récréatif.
- **Dimanche 22** : Landes de Reine – Team Pays de Dinan – Course cycliste.
- **Dimanche 22** : Salle des Fêtes – As. les Triplettes – Braderie puériculture.

### ➔ Mars

- **Samedi 14** : Salle des Fêtes – FNACA & ACC – Couscous.
- **Dimanche 15** : Salle Omnisports – Badminton Club Tournoi.
- **Jeudi 19** : Rassemblement au Monument aux Morts de Pleslin, fin de la guerre d'Algérie.
- **Dimanche 22** : Mairies – Elections Départementales.
- **Samedi 28** : Site des Mégalithes – A.P.E. Ecole Georges Hervé – Goûter de Printemps.
- **Dimanche 29** : Mairies – Elections Départementales.
- **Dimanche 29** : Passage de la Flèche d'Armor 16 h 50

### ➔ Avril

- **Samedi 11** : Salle des Fêtes – Football Club R.F. – Repas.
- **Samedi 18** : Salle des Fêtes – Anciens Marins du Canton de Ploubalay – Banquet.
- **Jeudi 23** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Buffet.
- **Mercredi 29** : Mégalithes – Rando Bretagne.

### ➔ Mai

- **Vendredi 1** : Stade Pierre Vétier – A.P.E. Ecole Georges Hervé – Vide Grenier.
- **Dimanche 3** : Stade Alfred Cohuet – Archers du Frémur – Championnat Départemental.
- **Vendredi 8** : Rassemblement aux Monuments aux Morts, commémoration Armistice 1945.
- **Vendredi 8** : Place Malava – A.P.E. Ecole Charles Josselin – Vide Grenier.
- **Vendredi 17** : Stade Pierre Vétier – Pétanqueurs de l'Orme – Challenge René Loquen.

### ➔ Juin

- **Samedi 6** : Site des Mégalithes – A.P.E. Ecole Georges Hervé – Rando pique-nique.
- **Samedi 13** : Salle des Fêtes – As. Danse et Gymnastique – Gala de danse.
- **Dimanche 14** : Stade Alfred Cohuet – Football Club R.F. – Tournoi seniors.
- **Vendredi 19** : Ecole Charles Josselin – A.P.E. Ecole Charles Josselin – Kermesse.
- **Samedi 20** : Trigavou – Fête de la Musique.
- **Vendredi 26** : Préau Julien Lesaichot – Loisirs Amitié – Grillades.
- **Samedi 27** : Stade Pierre Vétier – A.P.E. Ecole Georges Hervé – Fête de l'école.
- **Dimanche 28** : Ecole St-Joseph – A.P.E.L. – Kermesse.

# Zoom sur...

## L'association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur

*L'Association d'Aide à Domicile Beaussais-Rance-Frémur, à Pleslin Trigavou, est agréée par le Conseil Général. Elle est gérée par un service administratif qui détermine avec les bénéficiaires les besoins, aide dans les démarches de financement des prestations et coordonne les interventions.*

### Qui peut bénéficier du service ?

Les familles avec des enfants de plus de trois ans (garde d'enfant), mais aussi actifs, les retraités ainsi que les personnes en situation de handicap.

### Dans quels domaines ?

Maintien de l'hygiène et de la qualité de vie : entretien du logement et du linge, courses...

L'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : aide au lever, à la toilette, à l'habillage... Sans oublier, pour Pleslin Trigavou, le portage des repas à domicile, avec un véhicule électrique mis à disposition par convention avec la commune.

L'aide au maintien de la vie sociale : accompagnements extérieurs tels que courses, rendez-vous, promenades à pied, lecture, jeux...

### Quel personnel ?

Une cinquantaine d'assistantes de vie, expérimentées et titulaires du

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale ou titulaires d'un diplôme d'aide à la personne pour une très grande partie du personnel.

### Quand ?

Ce service d'intervention fonctionne 7 jours sur 7, de 7 h 30 à 19 h ; les interventions de week end et jours fériés sont réservées aux personnes en grande difficulté et isolées bénéficiant de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie. Le portage des repas fonctionne toute l'année.

### Sur quel territoire ?

Secteur Ouest : Saint-Jacut-de-la-Mer, Trégou, Ploubalay, Lancieux, Plessix-Balisson

Secteur Est : Trémereuc, Pleslin-Trigavou, Langrolay-sur-Rance, Plouër-sur-Rance

### Quelles aides financières ?

Des aides pour une prise en charge partielle des interventions existent : caisses de retraite, Conseil Général, mutuelles. L'association peut accompagner les démarches dans la constitution de dossiers de demandes de subvention.

### Comment contacter l'association ?

L'équipe administrative assure l'accueil au siège de l'association, 1 rue Léon Pépin - 22490 Pleslin Trigavou, tél. : 02 96 27 86 77, ou par courriel [contact@aadbrf.fr](mailto:contact@aadbrf.fr)

## UN CONTEUR QUÉBÉCOIS POUR LES CONTES DIVERS

Dans le cadre du festival contes divers mené sur le territoire Rance-Frémur, Simon Gauthier, conteur québécois était à l'honneur à la salle des fêtes. « Corne de brume » était le nom de ce spectacle, mettant la mer à l'honneur avec ce qu'il fallait d'humour. Accent chantant, musique et imagination ont fait le reste : le public est tombé sous le charme, n'hésitant pas à chanter avec le conteur et à parcourir grâce à sa narration imagée le Québec.



## Les Pétanqueurs de l'Orme se hissent au 6<sup>e</sup> tour de la Coupe de France

Pour la première fois de ses 28 années d'existence, en atteignant le 6<sup>e</sup> tour de la Coupe de France, le club se hisse à la porte des équipes nationales. Après avoir battu l'équipe de Fougères, le club des pétanqueurs de l'Orme a rencontré l'équipe de Carnac, une équipe qui joue au niveau national depuis 2011. Le président, Michel Chovet, nous explique « pour les rencontres de coupe, les deux équipes de huit joueurs s'affrontent en trois temps : tête à tête, doublette et triplète. Au 5<sup>e</sup> tour, contre Fougères, pour le club la victoire était fantastique. Nos joueurs sont de plus en plus aguerris. Ils prennent conscience de leur niveau et de leur valeur. Au 6<sup>e</sup> tour, l'équipe de Carnac était un cran au-dessus de la notre, nous avons perdu 21 à 8 ». « Carnac a une équipe reconnue, quart de finalistes de la Coupe de France 2013-2014 », ajoute Serge Pellerin.





## Quatre régionaux pour les Archers du Frémur



Les Archers du Frémur ont organisé une compétition régionale de tir dans notre salle omnisports. Le club a obtenu quatre titres et de nombreuses places d'honneur. 120 compétiteurs étaient venus de toute la Bretagne pour tenter de décocher les flèches qualificatives pour le championnat de France.

### Les résultats des Archers du Frémur :

Arc classique : benjamins : Ael Guiot-Pierrasson ; juniors dames : Cécile Mentec.

Arc à poulies : cadets : Hugo Hawkins ; seniors homme : Damien Wunderle.

A noter que le meilleur score toutes catégories confondues a été réalisé par Thomas Desrues, senior en arc classique avec 561 points. Pour mémoire, en 2012, le club a créé une école de tir et dispose de quatre encadrants : Jean -Claude Gatinet (entraîneur diplômé), Pierre Lebrunet, Gérard Fillion et Serge Lebreton (président du club).

## Vif succès pour la 14<sup>e</sup> Fête des Mégalithes



La 14<sup>e</sup> édition de la Fête des Mégalithes qui a eu lieu le 26 juillet sous le soleil a remporté un vif succès. L'après-midi a débuté par le défilé costumé des bénévoles, suivi d'une danse accompagnée par Estran. Ensuite jeux, magie, démonstration de claquettes, Coppelius et ses marionnettes, sans

oublier les promenades à poney ont fait la joie des petits et des plus grands. La potion magique suivie d'un repas sous barnum ont permis à l'assemblée de se réunir et de se restaurer dans l'ambiance. Le fest noz animé par Estran et Hop op ops ont fait danser les « acharnés » jusqu'à 3 heures du matin. Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 12 décembre, en présence de Jean-Paul Leroy, maire, une 15<sup>e</sup> édition verra le jour le 18 juillet..

**Les membres du bureau :** Monique Georges, présidente ; Monique François vice-présidente ; Jocelyne Villalon trésorière ; Francine Cochard et Danielle Rochard trésoriers adjointes ; Serge Ferminé secrétaire.

## Les trophées des sports

22

Comme chaque année, les trophées des sports donnent un coup de projecteur sur les sportifs de la commune ou des clubs communaux ayant obtenu de bons résultats au cours d'année. Et la promotion 2014 s'avère, comme les autres du reste, un excellent cru. S'adressant aux sportifs mais aussi aux bénévoles, le Maire, Jean-Paul Leroy, a déclaré « l'important pour nous élus est d'être attentifs à vos besoins et d'essayer d'y répondre le mieux possible » et d'ajouter « Il n'y a pas de compétitions sportives sans bénévoles et sponsors ».

### Les 9 sportifs à l'honneur :

**Lutte bretonne :** Maëlle Nouvel, championne de Bretagne, après avoir remporté le titre de Haute- Bretagne. Egalement première à l'Open de Back-Hold (lutte celtique) de Bretagne.

**Tir à l'arc :** Cécile Mentec, (junior) championne des Côtes d'Armor en tir en campagne et vice-championne de Bretagne en tir olympique. Thomas Desrues, champion des Côtes d'Armor en tir en campagne et en tir olympique.

**Boxe savate :** Ludovic Le Doussal, champion des Côtes d'Armor et vice-champion de Bretagne.

**Cyclisme :** Vincent Guégo, plusieurs victoires en 1<sup>re</sup> catégorie et vainqueur du challenge des Landes de Reine. Mathis Noël, champion des Côtes d'Armor pupille.

**Triathlon :** Vincent Joly, brillante participation à l'Ironman de Nice : 3,8 km de

natation, 180 km de vélo et 42 km de course à pied. Place 494<sup>e</sup> sur 2 327 finishers en 10 h 51 mn 44 s. John Orset, brillante participation à l'Ironman de Nice avec une 346<sup>e</sup> place à la clé pour un temps de 10 h 33 mn 14 s.

**Course à pied :** Mireille Leroux, Marathonienne – 35 victoires en catégorie vétérans femmes.



# Le Patrimoine



## Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

Dans le précédent bulletin, nous étions dans le mandat municipal de 1925 à 1929. M. Gildas du Breil de Pontbriand de Marzan était le maire de Pleslin et M. Jean Cocheril celui de Trigavou. Nous avons largement évoqué ce que fut le premier réaménagement du bourg de Pleslin.

Pour ce nouveau bulletin nous allons rester sur ce mandat, avec tout d'abord une carte postale prise peu de temps avant les travaux. Nous aborderons également l'entretien des lavoirs municipaux.

La carte postale présente en fond de photo la longère de maisons qui va être abattue dans peu de temps, elle semble très vieille, couverte en chaume. Lors de l'établissement du plan cadastral de 1827 (voir dernier bulletin), le contournement de la longère ne devait guère entraver la circulation des attelages. Un siècle plus tard, avec l'arrivée des premières voitures, elle deviendra un obstacle incontournable. Le panneau « virage dangereux », annonçait le danger lorsqu'on circulait sur la route qui contournait la longère, cette signalisation est le signe des premières voitures. En observant de près le panneau, entre virage et dangereux, on y remarque les deux chevrons Citroën, aux balbutiements de l'automobile les panneaux sont payés par les marques automobiles. Une anecdote nous vient d'une délibération du conseil municipal de Trigavou du 9 août 1930, nous rappelant que la vitesse était déjà le souci des élus « le conseil municipal autorise M. le Maire à prendre un arrêté, fixant à vingt kilomètres à l'heure la vitesse des voitures automobiles pendant la traversée du bourg ». La voiture

représentée sur la carte postale doit être une C5 Citroën, appelée Trèfle.



*Vers 1930, carte postale du bas du bourg de Pleslin.*

### Les lavoirs.

A la suite de multiples épidémies de choléra (1758 : dernière en date pour notre commune), pour lutter contre le manque d'hygiène, la construction des lavoirs fut rendue obligatoire par le vote de la loi de février 1851.

Le 5 août 1924 « Le Maire de Pleslin expose que le lavoir servant à tous les habitants du bourg est dans un état lamentable, n'ayant jamais été maçonné ni cimenté et qu'il y aurait grande utilité à le faire refaire à neuf, les eaux étant par suite des éboulements devenues fortement malpropres. Le conseil municipal reconnaissant le bien fondé de cette demande autorise M. le Maire à traiter de gré à gré avec M. Besnard entrepreneur pour la réfection de ce lavoir ».

Le 28 octobre 1929 « Le conseil municipal de Trigavou décide d'attribuer : 150 francs pour l'enclos du lavoir de la

Rougerais à prendre sur les fonds des puits et fontaines ».

Nous verrons qu'au fil des mandats plusieurs autres décisions municipales seront prises pour améliorer la qualité des lavoirs, ou décider la construction de nouveaux lavoirs.

Aujourd'hui, le promeneur peut découvrir ces anciens lavoirs qui meublèrent autrefois notre commune. A présent oubliés et désuets pour la plupart, les lavoirs étaient de vrais lieux de vie et de rencontre des femmes des villages.

Derrière une apparente convivialité, les différences sociales étaient visibles par la qualité du linge, ce qui n'était sans doute pas sans provoquer des rivalités. Certains disent « Qu'autour des lavoirs et doués, on avait souvent la langue prompte aux cancanes et potins du jour et le geste nerveux ».

Les lavoirs étaient d'authentiques point d'échanges entre les femmes, comme les cafés l'étaient pour les hommes, excepté certains jours où la brouette pouvait avoir une autre utilité que celle de transporter le linge !



*Comme autrefois les lavandières : Mmes Augustine Oréal, Marie Meunier et Anick Sevestre.*



# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



## MAIRIES

### Horaires d'ouverture

#### • PLESLIN :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78  
Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi  
e-mail : [mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr)

#### • MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46  
Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

#### • COMMUNAUTE DE COMMUNES RANCE FREMUR

Tél. : 02.96.82.31.12 / Fax : 02.96.82.37.14  
e-mail : [contact@rance-fremur.com](mailto:contact@rance-fremur.com)  
Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530  
Relais Parents Assistants Maternels  
tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88  
Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87  
Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

## PERMANENCES

### 1) à la Mairie de PLESLIN,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19 h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : Mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

### 2) à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

[www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr)

## Autres permanences

• **Centre Médico-Social** rue de la Mairie PLOU-BALAY, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Maison Intercommunale Rance-Frémur, sur rendez-vous : 02 96 85 81 60

• **Pôle Emploi de Dinan**, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)  
Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• **Architecte conseil**, à la DDTM, 13 Promenade de la Fontaine des Eaux Dinan : 02 96 87 10 70. Tous les vendredis matin.

• **Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie** : Info énergie 7 rue Victor Schoelcher Dinan [infoenergie@pays-de-dinan.org](mailto:infoenergie@pays-de-dinan.org) tel (de 13h30 à 17h30) 0805 203 205

• **Association Départementale pour l'Information sur le Logement**, au Centre Social : 02 96 85 81 60, 5 rue Gambetta, DINAN : les 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> Juedis, de 9h à 12h. CICAS : le jeudi de 13h30 à 16h.

• **Assistante Sociale MSA**, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• **Assurance Maladie**, [www.amelie.fr](http://www.amelie.fr) Tél : 3646

• **Tribunal d'Instance de Dinan** : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• **Renseignements pour les retraites** : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• **Conciliateur de Justice**, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• **Mission locale** : Mairie de Ploubalay les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

## Secours et santé

### Médecins

• Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin, Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

### Pharmaciens

• Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

### Dentistes

• Berrest Alain, Louis Cécile, Montembault Anaïs : 02 96 27 17 28

### Masseurs Kinésithérapeutes

• Serrand Eric : 02 96 27 16 91

• Joly Vincent et Servet Elisa : 02 96 27 89 80

### Infirmier(e)s soins à domicile

• Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04

• Marie-Paule Garel, Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

### Podologue

• Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

### Association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur

02 96 27 86 77. Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

### Ambulance-Pompes Funèbres

• Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

### Pompiers : 18

Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

### Gendarmerie

Brigade de Ploubalay : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

## Services

S.I.D.C.O.M. Beaussais Rance Frémur : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 27 14 57.

Déchetterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Mercredi - jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 96 85 64 00. Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

## Divers

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

## Marchés

### A PLESLIN :

• Le vendredi, 8h-13h : fruits et légumes, poissons et coquillages, crêpes et galettes composées

• Le mercredi, 18h-21h : pizzas

### A TRIGAVOU :

• Le mardi, 17h-21h : pizzas

## Bibliothèques

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Adhésion annuelle familiale : 6 euros

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h.  
Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.